

du pays, qu'il voulait augmenter les exportations, et qu'il ferait de son mieux pour persuader le cabinet que le Canada doit soutenir la concurrence des autres pays. Il a dit qu'il ferait de son mieux pour redresser les situations fiscales qui placent les industries canadiennes dans une situation injuste par rapport à leurs concurrentes.

Il est question dans le budget d'allocations d'amortissement. Comme je le disais, cela coûte 10 millions au Trésor pour 1961-1962. Ce n'est pas beaucoup, compte tenu des ambitions du ministre du Commerce en matière d'exportations. Presque tout le monde croyait, semble-t-il, que le ministre réussirait à encourager les exportateurs en leur offrant un stimulant sous forme de dégrèvement fiscal. Or, il n'y a rien de tel dans le budget.

Nombreux sont ceux qui estiment que nous ne perdrons rien en accordant un dégrèvement fiscal, pendant les deux ou trois premières années de production, aux nouvelles industries qui n'ont jamais versé d'impôt dans le passé. Nous le faisons pour les industries d'exploitation des ressources. Si l'État ne touchait d'elles aucun impôt et si l'industrie fait percevoir des impôts dans un proche avenir, ne serait-ce pas un stimulant qui en vaudrait la peine? Le ministre du Commerce paraît triste! Je pense que le ministre des Finances l'a mis au courant des nécessités de la vie.

L'hon. M. Hees: Ce n'est pas cela qui me rend triste!

M. Benidickson: Mais lors même qu'il faille le faire maintenant et qu'il aurait fallu le faire il y a une année, on ne l'a pas fait. On ne peut peut-être le faire maintenant car, je le répète, le Trésor est à sec.

Le ministre connaît bien d'autres propositions de ce genre. Ce qui me frappe et frappe bien d'autre députés, j'en suis convaincu, c'est cette modération face aux engagements et décisions antérieurs. La chose la plus utile que nous puissions faire, je pense, c'est de songer aux moyens de réduire au minimum le fléau du chômage. C'est avec un grand souci que j'ai lu un rapport du comité sénatorial à ce sujet. Il espère qu'on prendra des mesures audacieuses. Le Sénat dit qu'il faudra beaucoup d'argent, mais que le chômage énorme entraîne à lui seul de grosses dépenses.

Ce comité du Sénat évalue à 600 millions de dollars, en gros, ce qu'a coûté au Canada les prestations d'assurance-chômage et l'aide au chômage, l'année dernière. En outre, il y a une perte de production—et c'est une chose à laquelle nous devrions toujours penser—de près de trois milliards de dollars. Par-dessus tout cela, il y a le préjudice social et psychologique que subissent des centaines de milliers d'hommes incapables de se trouver du travail.

[M. Benidickson.]

Nous n'avons pas les moyens de nous permettre cela. Cela veut tout simplement dire que nous devons nous placer dans une position où nous pouvons résoudre le problème sur le plan financier, et je crois que le ministre des Finances doit être disposé à le faire, quand nous nous lançons dans un débat sur les finances du Canada.

A mon sens, ce sont là les dollars qui déséquilibrent notre budget. Après deux heures et demie les faits se sont révélés à nous, mais, bien entendu, seulement quand nous avons lu le texte de l'exposé et le harsard, parce qu'ils sont consignés dans un tableau qui a été remis au greffier. Les paroles ronflantes du ministre, elles, sont reprises par la presse. Nous avons un déficit d'un milliard de dollars...

L'hon. M. Fleming: C'est notre déficit en espèces.

M. Benidickson: C'est le déficit en espèces. Le ministre, évidemment, s'étant trompé grossièrement dans ses pronostics, est un peu plus timide cette fois et déclare: le déficit sera probablement de 650 millions, mais je me réserve une marge d'erreur, cette fois, afin qu'on ne me blâme pas si je me trompe. Naturellement, il s'est trompé, l'an dernier, de 350 millions de dollars; la différence entre un excédent de 12 millions et un déficit de 345 millions, c'est plus que 350 millions. Toutefois, le ministre a fait ici une chose exceptionnelle: il se ménage un écart de 100 millions de dollars. En outre, il n'a pas été franc et direct, à notre égard, comme je pense qu'il aurait dû l'être. Il ne nous a même pas donné un indice; il s'est contenté d'allusions les plus vagues possible en parlant du produit national brut, ce qui, à mon avis, est sans précédent.

Cependant, nous avons dans ce budget un facteur qui a peut-être quelque importance et sur lequel nous devons nous arrêter davantage. Je veux parler de la déclaration du ministre au sujet des épargnes de capitaux, de la balance des paiements et du taux du change. Je cite l'exposé budgétaire de l'honorable ministre:

Lorsque l'économie marchait à plein, en rapide essor, et lorsque des poussées inflationnistes se faisaient sentir, de telles affluences de capitaux...

Le ministre avait parlé d'affluences de capitaux.

...jointes à l'excédent correspondant des denrées et des services importés, étaient opportunes et produisaient des effets salutaires.

L'hon. M. Chevrier: C'était au temps des libéraux.

M. Benidickson: J'allais en parler.

Dans la conjoncture actuelle, ils sont non seulement inutiles mais, sous certaines formes, ils peuvent être nuisibles.